



## Co-cathédrale de Bourg-en-Bresse

 BOURG EN BRESSE

pour le sauvegarder et le préserver des infiltrations d'eau. Certains vitraux présentent également des dégradations importantes.

Le projet consiste donc à restaurer l'ensemble du clos et du couvert de la co-cathédrale. Les travaux devraient commencer dans le courant de l'année 2024?

**Mais il est possible de donner à la Fondation du Patrimoine** en bénéficiant de réductions fiscales. Cela aidera la commune de Bourg en Bresse à réaliser ce beau projet de la restauration de votre église.

La co-cathédrale Notre Dame fait partie des 100 sites choisis pour bénéficier du loto du patrimoine qui s'est terminé ce 16 septembre.

La co-cathédrale Notre-Dame, située au cœur du centre-ville de Bourg-en-Bresse, est un élément essentiel du patrimoine de la ville.

Une étude de diagnostic réalisée en 2020 - 2021 a démontré la nécessité d'une restauration d'ampleur sur les couvertures et charpentes de l'édifice

### Impôt sur le revenu (IR)

Déduction à hauteur de **66 % du don**, et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Exemple : un don de 100 € représente une réduction d'impôt de 66 €.

→ Votre don ne vous coûte donc que 34 €.

Pour faire un don, voir sur le site de la fondation du Patrimoine la page consacrée à la co-cathédrale:

[La Fondation du Patrimoine - Co-cathédrale de Bourg en Bresse](#)